Mitglieder-Aufnahmen

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels**

Band (Jahr): **5 (1896)**

Heft 30

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Basel, *den 25. Juli 1896.* — **Bâle,** *le 25 Juillet 1896.*

Erscheint Samstags. — **№ 30.** — *Paraissant le Samedi.*

Abonnement:
Schweiz:
Fr. 5.— jährlich.
Fr. 3.— halbjährlich.
Ausland:
Unter Kreuzband
Fr. 7.50 (6 Mark) Jährlich.
Deutschland, Oesterreich und Italien:
Bei der Post abonnirt:
Fr 5.— (Mk. 4.—) jährlich.
Vereinsmitglieder erhalten das Blatt gratis

Inserate:
20 Cts per 1spaltige Petitzeile oder deren Raum.
Bei Wiederholungen entsprechenden Rabatt.
Vereinsmitglieder bezahlen die Hälfte.

Hôtel-Revue

Abonnements:
Pour la Suisse:
Fr. 5.— par an.
Fr. 3.— pour 6 mois.
Pour l'Etranger:
Envoi sous bande:
Fr. 7.50 par an.
Pour l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.
Abonnement postal:
Fr. 5.— par an.
Les sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

Annonces:
20 cts. pour la petite ligne ou son espace.
Rabais en cas de répétition de la même annonce.
Les sociétaires payent moitié prix.

5. Jahrgang — 5me ANNÉE

Organ und Eigentum des **Schweizer Hotelier-Vereins.**

Organe et Propriété de la **Société Suisse des Hôteliers.**

Redaktion und Expedition: **Sternengasse No. 21, Basel.**
Telegramm-Adresse: **„Hôtelrevue Basel."**

TÉLÉPHONE No. 1373.

Rédaction et Expédition: **Rue des Etoiles No. 21, Bâle.**
Adresse télégraphique: **„Hôtelrevue Bâle."**

Mitglieder-Aufnahmen. Admissions.

	Fremdenbetten
Herr Fred. Vogel, als Gerant des Hôtel de la Gare & Terminus in Freiburg	50
Herr August Starkemann, Gerant des Hotel und Kurhaus Schonberg in Freiburg .	50

Berichtigung. Bei den in No. 28 publizierten Mitglieder-Aufnahmen soll es heissen:
Frau Hirt-Wyss, Hotel Bellevue, Magglingen, mit **90** Fremdenbetten, statt 50.

Exposition nationale, Genève.

Avec l'autorisation du Comité de la Société et avec la permission du Comité central de l'Exposition nationale, nous avons fait exécuter par M. E. Pricam à Genève des photographies du

Pavillon de l'Industrie hôtelière
et de ses installations intérieures

dans une grandeur de 35×40 cm. montées.

Nous recommandons celles-ci à nos lecteurs comme souvenir de l'Exposition et nous chargeons avec plaisir de l'exécution de commandes aux prix modérés ci-dessous:

Vue générale du Palais et Parc des Beaux-Arts (représentant en même temps le Pavillon de l'Industrie hôtelière et sa situation)	Fr. 4.—
Le Pavillon (Vue de devant)	„ 3.—
„ „ (Vue de derrière)	„ 3.—
Vestibule, Salle à manger, Taverne moyen-âge, Cuisine, Salle de banquet (1ère étage), Corridor, Salon, Chambre à coucher, Salle de statistique et Salle des machines	Fr. 2.— chaque

Les commandes seront exécutées 10 jours après leur reçu et sont à adresser à la

Rédaction de l'„Hôtel-Revue".

Landes-Ausstellung Genf.

Mit Genehmigung des Vereins-Vorstandes und mit Bewilligung des Centralkomitees der Landes-Ausstellung haben wir vom

Pavillon der Hotel-Industrie
und dessen inneren Räumlichkeiten

durch Herrn E. Pricam in Genf Photographieen aufnehmen lassen in der Grösse von 35×40 cm. in aufgezogenem Zustande.

Wir empfehlen dieselben unseren Lesern zur Erinnerung an die Ausstellung und nehmen hiefür gerne Bestellungen entgegen zu folgenden äusserst billigen Preisen:

Generalansicht des Palastes und Parkes der Schönen Künste (gleichzeitig den Hotelpavillon und dessen Lage veranschaulichend)	Fr. 4.—
Pavillon der Hotel-Industrie (Vorderansicht) / „ „ „ (Hinteransicht)	je „ 3.—
Vestibul, Speisesaal, mittelalterliche Weinstube, Küche, Bankettsaal (1. Stock), Korridor, Salon, Schlafzimmer, Saal der Statistik und Maschinensaal	je „ 2.—

Die Bestellungen werden jeweilen 10 Tage nach Empfang ausgeführt und sind solche zu richten an die

Redaktion der „Hôtel-Revue".

„Les Hôtels de la Suisse."

Nous avons eu récemment l'occasion de reproduire ici les comptes-rendus d'un certain nombre de journaux suisses et étrangers sur notre livre „Les Hôtels de la Suisse", articles qui tous étaient favorables; néanmoins il serait peu sensé d'en inférer que l'œuvre a d'emblée atteint un tel degré de perfection qu'elle ne mérite aucun reproche et n'est susceptible d'aucune amélioration. Aussi avons-nous été agréablement surpris de voir qu'un important journal anglais s'est donné la peine de rechercher et de signaler les défauts de ce volume. Du choc des idées jaillit en effet la lumière et cette lumière nous sera précieuse pour parachever l'œuvre entreprise. *Provoquer* la critique, tel fut notre but lorsque nous adressâmes des exemplaires du livre aux rédactions de plus de mille gazettes des cinq parties du monde.

„*The Queen*", un journal très répandu dans le monde fashionable des filles d'Albion, écrit ce qui suit dans son numéro du 11 juin:

„Quand j'ai vu le „Guide des touristes" publié par la Société Suisse des Hôteliers, je me suis dit: „Voilà ce qui nous manquait depuis longtemps". Un opuscule du prix modique de 50 cts., contenant les vignettes et les noms de 400 hôtels, leurs prix et une foule de détails intéressants; j'avais tous motifs de me réjouir et étais heureux de posséder un pareil trésor. Mais quelques heures plus tard, c'est-à-dire après avoir cherché la valeur pratique du livre, toute ma joie s'était évanouie, car ces 400 hôtels se recrutent pour un très petit nombre seulement parmi les principaux. Les plus importants n'y figurent pas avec leurs prix, etc.[1]) Ballaigues et ses 5 hôtels n'est représenté que par un seul avec ses prix, Château d'Oex et ses 10 hôtels, par un seul également. Comment établir une comparaison des prix et conditions? Des 21 hôtels d'Einsiedeln un seul publie ses prix. Pour Lucerne, la proportion est encore moindre, de ses 52 hôtels et pensions, 16 seulement publient leurs prix. Et quels hôtels? Le „Schweizerhof", le „Luzernerhof", le „National", bref tous les établissements dont nous aimerions connaitre les prix, brillent par leur absence.[2])

La première partie du livre traite des rapports entre hôtelier et voyageur et ces considérations constituent un brillant plaidoyer en faveur des droits des hôteliers; elles sont dues à la plume de M. Guyer-Freuler de Zurich. L'exposé des diverses questions ne vise malheureusement qu'à sauvegarder les intérêts de l'hôtelier et le voyageur ne dispose d'aucun moyen pour faire valoir ses droits vis-à-vis de l'hôtelier.[3]) On ne saurait contester la haute valeur des idées émises par M. Guyer-Freuler et une fois qu'il les a bien comprises, le voyageur sait exactement comment il doit se comporter dans ses rapports avec l'hôtelier. S'il fait un faux-pas, qu'il s'en prenne à lui-même, ni l'hôtelier ni l'auteur de ce remarquable avant-propos n'y sont pour quelque chose.

On prétend que l'Anglais n'est pas à même de parler ni de comprendre l'allemand ou le français. Nous convenons que sur le terrain des langues étrangères, nous ne sommes pas à la hauteur des Suisses qui, dès leur naissance, apprennent trois langues, mais nous ne sommes pourtant pas aussi ignorants qu'on veut bien le dire. C'est p. ex. presque une offense que de traduire en anglais le nom d'un hôtel, voir même d'une rue. Si je commande par écrit une chambre au „*Black Lion*" à Altdorf, il y a cent à parier contre un que le facteur ne réussira pas à découvrir que ma lettre est destinée au „Schwarzer Löwe". A Lucerne même il n'existe pas un facteur pouvant dire où est situé le „*White Horse Hotel*", mais il saurait parfaitement trouver le „Rössli".[4]) En outre, je proposerais que dans la prochaine édition anglaise l'altitude fût indiquée en pieds au lieu de mètres, afin de nous éviter, à nous pauvres Anglais, la peine de calculs fastidieux.[5])

[1]) *Note de la Rédaction.* Puisque, selon vous, le livre ne contient aucun des plus grands hôtels, dans quelle catégorie placez-vous les suivants, pris au hasard dans le volume?: Schweizerhof Neuhausen, Grand Hotel Baden, Trois-Rois Bâle, Bernerhof Berne, Kurhaus Davos-Platz, Titlis und Sonnenberg Engelberg, National und Métropole Genève, Beau-Rivage Ouchy, Ours Grindelwald, Jungfraublick und Jungfrau Interlaken, Gibbon und Richemont Lausanne, du Parc Lugano, Maloja-Palace Maloja, Grand Hotel Territet, Engadinerkulm, Kurhaus, du Lac, Stahlbad und Victoria St. Moritz, Rigi-First, -Kaltbad und -Scheidegg, Seelisberg, Pilatus, Baur au Lac und Bellevue Zurich, Thunerhof Thoune, Grand Hôtel et Trois Couronnes Vevey et bien d'autres encore.

[2]) *Note de la Rédaction.* Les hôtels St-Gothard, du Lac, du Cygne, Beau-Rivage, de l'Europe, les pensions Tivoli, Neuschweizerhaus sont-ils donc des établissements lucernois de valeur secondaire? C'est vrai, la participation aurait dû être plus forte, et s'il en a été autrement, ce n'est pas faute d'exhortations et d'invitations de la part de l'éditeur. La seconde édition sera plus complète, cela n'est pas douteux, mais d'autre part il ne semble pas désirable que le volume contienne la totalité des hôtels grands et petits de la Suisse.

[3]) *Note de la Rédaction.* La proposition de créer une instance en cas de contestations (voir la fin des réflexions de M. Guyer) ne tend-elle pas à fournir au voyageur un moyen de défendre sa cause?

[4]) *Note de la Rédaction.* Sur ce point nous sommes d'accord avec vous et nous avons déjà prévu cette amélioration pour la seconde édition. Lors de la première, on avait laissé à chacun le soin d'agir à son gré.

[5]) *Note de la Rédaction.* Il pourra être satisfait à ce vœu également.

Ecole professionnelle
de la
Société Suisse des Hôteliers
à l'hôtel d'Angleterre, Ouchy-Lausanne.

Extrait du rapport présenté par le Conseil de surveillance sur la troisième année scolaire.
(Du 15 octobre 1895 au 15 avril 1896.)

„Le nombre des demandes d'admission à l'école professionnelle a été chaque année en augmentant; pour le premier cours il était de 27, pour le second de 60 et pour le dernier de 70. On peut donc conclure de là que l'épreuve a réussi et que l'école répond à un besoin évident. Comme pour le second cours, il a fallu, cette année, faire un tirage basé sur l'âge des candidats et sur leurs certificats d'école. Il y a eu des récriminations venant de ceux qui avaient été éliminés; mais il n'est pas possible de contenter chacun quand l'espace dont on dispose est restreint, que le personnel enseignant n'est pas nombreux et qu'on a décidé de n'admettre que des élèves de 15 à 18 ans et possédant des connaissances suffisantes pour ne pas entraver les progrès de leurs camarades. Cepandant les maîtres doivent maintenant convenir que les certificats sont souvent sujets à caution, que parmi les élèves qui n'ont pas été admis il s'en trouvait peut-être quelques-uns qui auraient fait d'excellents employés et qu'enfin, pour être plus sûr d'avoir un noyau de jeunes gens marchant bien ensemble, il faudrait inviter tous les candidats à se présenter à un examen d'admission qui nous permettrait de mieux juger de leurs connaissances, de leur caractère et surtout de leurs aptitudes pour la profession qu'ils désirent embrasser. Cet examen, sans doute, présente quelques difficultés, car il occasionnerait des frais de déplacement onéreux pour élèves et experts, il faudrait attendre qu'il soit passé avant de savoir si l'on est admis ou non et le nombre des candidats serait peut-être moins élevé. Mais, d'un autre côté, il offrirait, pour l'école, des avantages qui compenseraient amplement tout cela et dont les élèves eux-mêmes seraient les premiers à bénéficier; on